

## **CLUB FRANCO POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

### **MISSION**

La mission du Club franco, est de fournir aux participants, de 4 à 10 ans, une occasion de pratiquer leur français dans une atmosphère plaisante et positive à l'extérieur des heures d'école.

Le Club franco est sous la direction du Centre communautaire francophone de Truro.

Les moniteurs/monitrices du programme ont de l'expérience à travailler avec des enfants de divers groupes d'âge et ils/elles doivent posséder une certification à jour en premiers soins et en RCR. De plus, les vérifications du Registre de cas d'enfants maltraités et des casiers judiciaires sont obligatoires.

### **OBJECTIFS DU CLUB FRANCO**

Les objectifs du Club franco sont les suivants :

- Offrir un environnement qui encourage les enfants à s'exprimer en français
- Assurer la sécurité et le bien-être général des jeunes;
- Mettre en place des activités et des projets récréatifs et culturels pour augmenter le développement global des jeunes;
- Encourager le développement d'habiletés sociales telles que le respect ainsi que l'esprit d'échange, de coopération et d'entraide;
- Soutenir les jeunes dans leurs travaux scolaires (devoirs) en établissant un temps et un lieu de réalisation.

### **HORAIRE**

Le Club franco commence à partir du premier jour de classe. Les heures d'ouverture sont de 7h00 à 8h30 (avant l'école) ET/OU de 14h50 à 17h30, du lundi au vendredi, sauf lors des congés suivants:

Journée familiale

Vendredi Saint

Lundi de Pâques

Fête de la Reine

Fête du Travail

Action de grâce

Jour du Souvenir (le 11 novembre)

Durant la période des **Fêtes**, le **congé de mars** et la **période estivale**, le club franco ne sera **pas** offert. Cependant, s'il y a de l'intérêt, nous pourrions offrir parfois des pleines journées pendant le congé de mars (pas pendant Noël) ainsi que des camps d'été.

**INSCRIPTION**

Les inscriptions se font au printemps, pour le mois de septembre suivant.

**Afin que l'inscription soit confirmée**, les parents doivent répondre aux exigences suivantes :

- ✓ Avoir remis tous les documents nécessaires pour finaliser l'inscription. (Ces documents sont : la fiche d'inscription et l'attestation du document « Les politiques internes » signées) et les formulaires de paiement direct

**MODALITÉS DE PAIEMENT ET TARIFS:**

Tous les frais sont dus mi du mois pour le mois courant, débutant mi-septembre. Un horaire de paiement direct sera envoyé au parent début septembre pour l'année scolaire. Les paiements sont faits par « Formulaire d'adhésion pour paiement par dépôt direct »

TOUT paiement qui est en retard de 30 jours sera envoyé au « Keltic Collections, 46 Inglis Place, Suite 3, Truro, NS » et ne sera plus la responsabilité du Centre. L'enfant ne sera pas admis au programme jusqu'à ce que les frais du mois soient payés.

<b>Paiements mensuels:</b>	<b>1 enfant</b>	<b>2 enfants</b>	<b>3 enfants</b>
	250 \$	420 \$	550 \$

**Une fois que la place de l'enfant est réservée, tous les frais sont non-remboursables.** Les paiements mensuels sont basés sur les 195 jours enseignés pendant l'année scolaire. Les parents sont facturés en calculant la moyenne des jours enseignés par mois, soient 19 jours par mois au lieu des journées réelles d'école; les paiements mensuels donnent donc un rabais aux familles et permettent quelques annulations ou des absences du programme.

## **Paielements avec fonds Insuffisants**

SVP faire les arrangements nécessaires avec le CCFT **Des frais d'administration** sera ajoutés au montant.

Le service utilisé sera suspendu pour tout compte ayant eu plus de deux paiements avec fonds insuffisants (NSF). Dans l'éventualité où le paiement ne serait pas reçu au cours des cinq jours suivants la suspension, l'enfant sera retiré et la place sera accordée à un autre enfant. Un frais d'administration de 28,50\$ sera additionné à la charge.

## **Reçus**

Le Club franco est sous la responsabilité du Centre communautaire francophone de Truro et l'activité primaire du service est d'offrir du soutien et des services en français. Il se peut ainsi que notre programme ne soit pas considéré comme un service de garde pour les enfants, selon Revenu Canada. Nous vous donnons toutefois un reçu pour les services rendus et vous pouvez vous renseigner à ce sujet.

## **DÉPART**

Lorsque les parents souhaitent cesser d'utiliser le service du Club franco, ils doivent donner un avis écrit **de deux semaines** afin de permettre à la direction de combler la place. Si ce délai n'est pas respecté, les parents devront payer un montant équivalent à deux semaines, à partir de la date à laquelle ils donnent l'avis de départ.

## **ABSENCES:**

En cas de toute absence, les parents doivent informer le Club Franco par téléphone au 902 324-2100 ou par courriel à [apresecole@ns.aliantzinc.ca](mailto:apresecole@ns.aliantzinc.ca)

C'est la responsabilité de l'enseignant(e) d'accompagner l'enfant sur l'autobus ou de l'emmener au Centre. **Veillez donc vous assurer de bien communiquer avec nous et l'enseignant de votre enfant quant aux activités après l'école. (Veillez noter, le Centre et l'école sont deux entreprises différentes; qui fonctionnent séparément).** Si une autre personne vient chercher votre enfant, veuillez aviser le personnel (par courriel sera suffisant).

## **RETARDS**

Le programme se termine à 17h30 au plus tard. En cas de retard, le parent, dans la mesure du possible, doit aviser la direction. Un montant de 10 \$ par tranche de quinze minutes par famille sera exigé. Ce montant devra être remis directement à la monitrice la journée même. Un formulaire de

retard devra être signé. Après deux retards, votre enfant risque de perdre sa place dans le programme.

### **CONGÉS PÉDAGOGIQUES :**

**Selon la disponibilité du personnel et l'intérêt des familles** un programme sera offert pendant les journées pédagogiques. Le programme commencera à 8h30 et finira à 17h. Les frais pour ce programme sont de 25\$ par enfant et sera ajouter à votre facture. Une inscription minimum **de 12 enfants** est exigée 7 jours avant la journée pédagogique. En cas d'annulation vous devrons-nous avertir 2 jours à l'avance.— Sinon, le paiement sera chargé à votre compte. Les places sont très limitées!

### **JOURS DE NEIGE :**

Nous n'offrirons pas un programme pendant les journées de tempête.

### **ANNULATIONS À MI-JOUR**

Si l'École acadienne de Truro est annulée entre le début des classes et 14h, **nous n'offrirons pas de programme**. Les parents auront la responsabilité de mettre en place une autre solution pour leur(s) enfant(s).

Si l'École acadienne doit fermer pour toute autre raison : une panne d'électricité, un manque d'eau, une grève, un incendie, etc., **le Centre sera aussi obligé de fermer et le Club franco ne sera pas ouvert**.

#### **Événement imprévu**

Si le programme devait partiellement ou complètement fermer en raison d'un événement imprévu (c'est-à-dire, ouragan, incendie, grève, etc.), le Centre se réserve le droit de facturer aux parents pour un maximum de 5 jours consécutifs de services qui auraient normalement été reçus.

Les frais relatifs aux annulations ci-dessus sont non remboursables.

### **HORAIRE TYPIQUE D'UNE JOURNÉE**

14h50	Arrivé des participants/assiduité
15h- 16h	Recréation à l'extérieur ou au gymnase/Centre (au cas de mauvaise température).
16h-16h15	Collation
16h15-16-45	Devoirs si demandé par le parent (jeunes enfants peuvent colorier/lire) Activités en groupe
16h45-17h30	Jeux libres
17h30	Fermeture

**CLUB DE DEVOIRS :** *Nous offrons une période de devoirs à chaque jour (quand on a du personnel suffisant) du lundi au jeudi dans une ambiance calme. Si l'enfant n'a pas terminé dans la période allouée, il ou elle devra continuer à la maison. Ce n'est PAS la responsabilité du Club Franco de faire finir les devoirs. Le Club Franco comprend plusieurs participants donc il se peut qu'on n'ait pas la chance de tous les aider individuellement. SVP laisser savoir au Club Franco si vous êtes intéressé à ce service.*

- *Les monitrices assurent la discipline et aideront les enfants au besoin.*
- *Nous demandons aux parents de bien vérifier les travaux à la maison.*

**NOTEZ BIEN :** Il est interdit d'apporter des jouets de la maison au Club franco afin d'éviter les pertes et les conflits.

### **MÉDICAMENTS ET MALADIE**

Lorsqu'un enfant démontre des signes de maladie, tels que la fièvre, le vomissement ou la diarrhée, les parents seront contactés pour qu'ils puissent venir chercher l'enfant le plus tôt possible.

### **ALLERGIES**

Afin d'assurer le bien-être des enfants et de protéger les enfants qui ont des allergies, je vous rappelle de ne pas donner à votre enfant de la nourriture qui contient **les noix ou arachides**.

Les parents doivent signaler toute allergie alimentaire, même mineure. Ils doivent décrire les réactions de l'enfant lorsqu'il est en contact avec ces aliments.

Si votre enfant a une allergie, nous aurons besoin d'une photo d'identité qui sera affichée dans le local où l'enfant se situe afin d'éviter les risques d'erreur.

## **COMPORTEMENTS**

Comportements persistants qui sont irrespectueux envers le personnel, comportements dangereux, menaçant à d'autres enfants ou potentiellement dangereux pour le bien-être mental ou physique justifient des procédures disciplinaires, y compris une suspension ou le retrait permanent d'un enfant du programme. Pour les incidents impliquant de tels comportements, la procédure sera la suivante :

1. Le personnel documentera l'incident.
2. Le personnel discutera l'incident avec un parent et le parent va signer un rapport d'incident. La communication entre le personnel et les parents est essentielle pour que les deux parties travaillent ensemble pour trouver une solution au problème. Dans certains cas, un plan de gestion du comportement sera élaboré en collaboration avec les parents. Les rapports d'incident sont écrits à la discrétion du personnel du Club Franco.
3. Après trois incidents documentés (ou immédiatement si l'incident est jugé par le personnel d'être suffisamment grave), les cas seront portés au directeur général qui se rencontre ensuite avec le conseil d'administration pour leur recommandation. L'enfant peut perdre le privilège de services du Club Franco et sa place peut être donnée à un autre enfant.

Les étapes suivantes seront prises avec la discrétion de la Direction et le Conseil d'administration.

- après 3<sup>e</sup> incidents documenté, étape «A» sera mise en place
- après 4<sup>e</sup> incidents documenté, étape «B» sera mise en place
- après 5<sup>e</sup> incident documenté, étape C sera mise en place

**A Suspension externe, 1 semaine**

**B Suspension externe, 3 mois**

**C Suspension du Club Franco**

## **HARCÈLEMENT :**

Aucun jeune utilisera des mots racistes sur les terrains de jeux du Club Franco et le Club Franco PLUS. Nous souhaitons vous informer que cela NE SERA PAS toléré. Si un enfant qui participe au Club Franco ou Club Franco PLUS utilise des mots ou des blagues sur des sujets racistes, il sera automatiquement suspendu, les enfants renvoyés chez eux pour des raisons racistes seront autorisés à revenir, une fois une lettre décrivant la discussion éducative qui a eu lieu à la maison a été reçu par le Centre.

Si cela continue après une suspension, cela sera porté à une réunion du conseil d'administration dans la semaine suivant le deuxième incident et une décision sera prise si l'enfant peut continuer au Club Franco ou non. Veuillez éduquer vos enfants, nous travaillons tous ensemble pour mettre fin au racisme.

## **PROCÉDURES DE PLAINTE**

Le Conseil d'administration est résolu à régler les plaintes à leur origine, dans la mesure du possible. Lorsqu'un parent désire communiquer son insatisfaction concernant les services offerts par le Centre, voici les démarches à suivre :

- en discuter avec la coordonnatrice,
- en discuter avec la direction du Centre,
- communiquer par écrit avec la direction du Centre,
- communiquer par écrit avec le Conseil d'administration du Centre

## **RÉVISION DES POLITIQUES INTERNES**

Les renseignements contenus dans le présent document sont révisés au besoin.

La révision des politiques est effectuée par la direction et le conseil d'administration du Centre. Il y aura une recommandation pour adoption par le Conseil d'administration. Le document changé sera ensuite communiqué par courriel ou par avis écrit.

## **ATTESTATION**

Je confirme par la présente, avoir reçu le document « **Les politiques internes – Club franco** » et en avoir pris connaissance.

J'accepte de me conformer aux exigences prescrites dans les politiques du Club franco et j'approuve les principes qui m'ont été présentés.

\_\_\_\_\_  
Signature du parent

\_\_\_\_\_  
date

## ENGAGEMENT

La population de la région de Colchester est très diversifiée et le niveau de français des enfants varie beaucoup. L'origine, le milieu familial et les différentes expériences de vie sont des facteurs qui influencent l'acquisition et le développement de la langue française chez l'enfant. C'est pour cette raison que la direction du programme exige que les enfants utilisent la langue française autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre.

Le Centre encourage la famille à vivre des expériences et des activités en français autant que possible afin de valoriser davantage cette langue auprès de leurs enfants. Les parents/tuteurs sont les premiers responsables auprès de leur enfant de l'apprentissage et du développement de la langue française. Le Centre a besoin de leur engagement, de leur appui, de leur collaboration et de leur contribution afin de réaliser sa mission.

« Je m'engage à encourager et à promouvoir la langue française dans mes échanges avec mon (mes) enfant(s). »

**Dans le cas où l'engagement des parents ne serait pas respecté, la direction se réserve le droit de retirer l'enfant du programme dont il fait partie.**

---

Signature du parent

---

date